

APPEL AUX PERSONNELS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

RETRAITES

Depuis le 5 décembre et malgré les congés scolaires, la mobilisation contre le projet de réforme des retraites connaît une ampleur considérable qui témoigne de l'opposition massive des salarié-es au système universel à points et au recul de l'âge de départ à la retraite. Les personnels des lycées professionnels, Segpa et Erea, titulaires ou non, prennent toute leur part dans ce mouvement, à juste titre.

En effet, ils et elles feront partie des grands perdants de cette réforme si elle se mettait en place. Le système par points fera mécaniquement baisser leurs pensions tout en les obligeant à travailler encore plus longtemps et en renforçant les inégalités femmes-hommes. L'instauration d'un âge pivot, pour l'instant fixé à 64 ans, aura les mêmes conséquences.

Le gouvernement et le ministre Blanquer multiplie les déclarations sur des hypothétiques augmentations de salaire tout en laissant planer le flou pour tenter de faire taire notre colère.

Mais nous avons bien compris : les 10 milliards annoncés par le ministre s'étalent jusqu'en 2037 et représentent, hors inflation, une augmentation inférieure à 80€ brut mensuel par personne. Sans compter que J-M. Blanquer conditionne cette augmentation à une redéfinition des obligations de service, à traduire par un accroissement du temps et de la charge de travail et/ou une diminution des congés.

Pour tenter de convaincre, le gouvernement a publié son « simulateur » des cas types en cherchant à faire croire au caractère avantageux du système à points. Personne n'est dupe : les carrières prises en exemple sont calculées sur la base d'un point d'indice qui suivrait l'inflation, alors que le gouvernement a pris le parti de ne plus revaloriser la valeur du point. Des primes sont aussi prises en compte dans le calcul alors qu'elles sont presque inexistantes pour les personnels de la voie professionnelle.

Pourtant, le système actuel ne manque pas de financements. Les déficits affichés découlent des choix politiques du gouvernement (non compensation d'exonérations, suppressions d'emplois, inégalité salariale Femmes/hommes...). Et l'abaissement du plafond de cotisation à 10 000€ mensuel est un cadeau de 43 milliards d'euros aux grandes entreprises.

Cette nouvelle attaque s'ajoute aux lois et mesures néfastes pour les personnels :

- la loi dite de transformation de la fonction publique,
- la loi dite pour l'école de la confiance,
- la réforme Blanquer de la voie professionnelle,
- la loi dite pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Pour l'abrogation de la réforme de la voie professionnelle, pour l'augmentation des salaires sans contrepartie et pour l'amélioration de notre système actuel de retraites, le SNUEP-FSU appelle les personnels de l'enseignement professionnel à poursuivre la lutte dans l'unité la plus large et à amplifier dès à présent la mobilisation contre le projet du gouvernement afin que les 9 et 11 janvier 2020 soient des journées de grèves et de manifestations encore plus massives.

Dans la continuité du précédent préavis, le SNUEP-FSU a déposé un nouveau préavis de grève pour couvrir les agent-es de son champ de syndicalisation à compter du 6 janvier 2020.

Paris, le 5 janvier 2020